



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

SÉANCE DU 20 MAI 2008

VOLUME 10 - NUMÉRO 14

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 20 mai 2008 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

## PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

## OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur  
France Dubé, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2008 - # 13
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
  - 7.2 Service de garde estival
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Suspension de la séance pour la tenue du conseil des commissaires
- 11.0 Abolition de postes
  - 11.1 Personnel de soutien
  - 11.2 Personnel professionnel
- 12.0 Ouverture de postes
  - 12.1 Personnel de soutien
  - 12.2 Personnel professionnel
- 13.0 Affectation 2008-2009 - personnel enseignant - non rengagement et mise en disponibilité
- 14.0 Ajournement au 27 mai 2008

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-224-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2008 - # 13

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame  
Louise Malenfant, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du  
procès-verbal de la séance du 6 mai 2008 - # 13, puisque les commissaires en ont reçu copie au  
moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-225-CE)

## CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la  
parution du «Bulletin express Commissaires» du 5 mai 2008, volume 40, numéro 10.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente le communiqué de presse de la Commission scolaire, intitulé «L'entrepreneuriat étudiant est dynamique au Témiscouata et dans les Basques», qui a été acheminé aux médias.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente le communiqué préparé par des élèves de l'École primaire de Dégelis qui organisent un festival de soccer le 4 juin 2008.

LU la lettre de madame Annie Mercier, coordonnatrice régionale de la 10<sup>e</sup> édition du Concours québécois en entrepreneuriat, et monsieur Philippe Massé, président du comité de coordination régional, qui remercient la Commission scolaire pour sa généreuse participation.

LU la lettre de madame Anne-Marie Dionne, A.S.E.J. au Carrefour jeunesse-emploi de Témiscouata et membre du comité organisateur du C.Q.E., qui remercie la Commission scolaire pour sa participation à titre de partenaire du gala local Basques/Témiscouata.

LU la lettre de monsieur Harold Foy, enseignant à l'École secondaire du Transcontinental et responsable du projet, qui demande l'autorisation à la Commission scolaire et une aide financière pour la réalisation d'un voyage d'immersion en anglais, langue seconde, à Fredericton au Nouveau-Brunswick, les 12 et 13 juin 2008, par 44 élèves de 2<sup>e</sup> secondaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie de 44 élèves de l'École secondaire du Transcontinental les 12 et 13 juin 2008 pour la réalisation d'un voyage d'immersion en anglais, langue seconde, à Fredericton au Nouveau-Brunswick;

**QUE** la Commission scolaire accorde un support financier à cette activité de l'ordre de 50 \$ par élève participant pour un montant global de 2200 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-226-CE)

LU la lettre de monsieur Harold Foy, enseignant à l'École secondaire du Transcontinental et responsable du projet, qui demande l'autorisation à la Commission scolaire et une aide financière pour la réalisation d'un voyage d'immersion en anglais, langue seconde, à Toronto en Ontario, du 24 au 27 juin 2008, par 30 élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie de 30 élèves de l'École secondaire du Transcontinental du 24 au 27 juin 2008 pour la réalisation d'un voyage d'immersion en anglais, langue seconde, à Toronto en Ontario;

**QUE** la Commission scolaire accorde un support financier à cette activité de l'ordre de 50 \$ par élève participant pour un montant global de 1500 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-227-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin d'information pour le réseau scolaire «L'heure juste», du 12 mai 2008, volume 1, numéro 2.

LU la lettre de madame Nadine D'Amours, directrice adjointe d'école par intérim, qui informe de son intention de retourner à son poste d'enseignante à la fin de son contrat le 30 juin 2008.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution de la revue «Le Point», volume 10, numéro 3, hiver 2007-2008.

#### **DIRECTION GÉNÉRALE**

Aucun point n'est présenté sous cette rubrique.

#### **DOSSIER DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

#### **SERVICE DE GARDE ESTIVAL**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique, qu'en fonction de la demande des utilisateurs, une école dispensant des services de garde en milieu scolaire procèdera à l'expérimentation d'une offre de service durant la période estivale.

Monsieur Pelletier souligne également qu'au Québec seulement 2 services de garde offrent cette opportunité.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

## NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances qui ont été acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

## SUSPENSION DE LA SÉANCE

À 19 h 55, le président, monsieur Guilmont Pelletier, suspend la séance afin de permettre la tenue du conseil des commissaires et ainsi procéder à l'adoption des plans d'effectif du personnel professionnel et du personnel de soutien.

La séance reprendra immédiatement après la tenue du conseil des commissaires pour procéder à l'abolition et à l'ouverture des postes du personnel professionnel et du personnel de soutien.

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 22 h 5.

## ABOLITION DE POSTES - PERSONNEL DE SOUTIEN

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2008-2009 du personnel de soutien, on rappelle les postes qui doivent être abolis.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires a adopté le plan d'effectif 2008-2009 du personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2008-2009;

**CONSIDÉRANT** le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'abolition des postes syndiqués en surplus;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

**QUE** les postes suivants soient abolis en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008 :

POSTE	HEURES/SEMAINE	ENDROIT
Concierge (-9275 m <sup>2</sup> )	19,5	École La Chanterelle
Concierge (+9275 m <sup>2</sup> )	25	École secondaire Dégelis
	30	" "
Secrétaire	25	École Notre-Dame, Beaucourt et Saint-Eusèbe
Secrétaire d'école	23	Écoles l'Étincelle et La Source
	23	École Maria-Goretti
Secrétaire de gestion	35	Services éducatifs
	35	Service de l'Éducation des adultes (C.E.A. - Trois-Pistoles)
Technicien en documentation	35	École secondaire de Cabano et École secondaire Vallée-des-Lacs
Technicien en travaux pratiques	35	École secondaire de Cabano

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-228-CE)

#### ABOLITION DE POSTES - PERSONNEL PROFESSIONNEL

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2008-2009 du personnel professionnel, on rappelle le poste qui doit être aboli.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires a adopté le plan d'effectif 2008-2009 du personnel professionnel;

**CONSIDÉRANT** les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2008-2009;

**CONSIDÉRANT** le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'abolition des postes syndiqués en surplus;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** le poste suivant soit aboli en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008 :

POSTE	HEURES/SEMAINE	ENDROIT
Conseiller pédagogique	Poste régulier 100 %	Secteur adultes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-229-CE)

## OUVERTURE DE POSTES - PERSONNEL DE SOUTIEN

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2008-2009 du personnel de soutien, on rappelle les nouveaux postes qui doivent être ouverts.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires a adopté le plan d'effectif 2008-2009 du personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2008-2009;

**CONSIDÉRANT** le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'ouverture des postes syndiqués;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** les postes suivants soient ouverts en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008 :

POSTE	HEURES/SEMAINE	ENDROIT
Concierge (+9275 m <sup>2</sup> )	16,25	École secondaire Dégelis
Secrétaire	28	École Notre-Dame, Beaucourt et Saint-Eusèbe
	35	Service de l'Éducation des adultes (C.E.A. - Trois-Pistoles)
Secrétaire d'école	35	Écoles Maria-Goretti, l'Étincelle et La Source
Ouvrier certifié d'entretien	38,75	École secondaire Dégelis
Technicien en documentation	32,5	École secondaire de Cabano et École secondaire à Squatec et écoles primaires du secteur
Technicien en travaux pratiques	35 poste saisonnier	École secondaire de Cabano

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-230-CE)

## OUVERTURE DE POSTES - PERSONNEL PROFESSIONNEL

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2008-2009 du personnel professionnel, on rappelle le nouveau poste qui doit être ouvert.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires a adopté le plan d'effectif 2008-2009 du personnel professionnel;

**CONSIDÉRANT** les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2008-2009;

**CONSIDÉRANT** le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'ouverture des postes syndiqués;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** le poste suivant soit ouvert au mois d'août 2008 :

POSTE	HEURES/SEMAINE	ENDROIT
Conseiller pédagogique	Poste régulier 100 %	Secteur jeunes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-231-CE)

#### AJOURNEMENT

**CONSIDÉRANT** que le point «Affectation 2008-2009 – personnel enseignant : non rengagement et mise en disponibilité» doit être abordé par le comité exécutif après la tenue du bassin d'affectation et après la convocation spécifique de divers intervenants;

**IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit ajournée au 27 mai 2008 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-232-CE)

[SIGNÉ]

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale